

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 3 septembre 2021

Question écrite urgente

Quelle est la raison de la non-participation à la Cité des métiers de la part du CE ?

- Alors que la task force « Perspectives Apprentissage 2020 » mise en place par les autorités fédérales a alerté les cantons sur les difficultés rencontrées ces prochaines années par les jeunes diplômés à trouver un premier emploi en raison de la crise sanitaire et économique que nous traversons ;
- alors que de nombreux jeunes peinent à trouver un premier emploi à l'issue de leur formation, car ils se trouvent aujourd'hui en concurrence avec des professionnels expérimentés au chômage, victimes de la crise eux aussi ;
- alors que le recours à une bourse ou à un prêt d'études pourrait permettre à de nombreux jeunes et moins jeunes de poursuivre leur formation ou de reprendre une formation dans l'attente d'un marché de l'emploi revenu à la normale ;
- alors que les associations professionnelles et syndicales ainsi que l'ensemble des centres de formation de notre canton se mobilisent depuis des mois pour offrir à la population une nouvelle édition de la Cité des métiers l'expo, en novembre prochain, qui redonne espoir et ouvre des perspectives à toute une génération de jeunes en souffrance depuis bientôt 2 ans...

nous apprenons que le service des bourses et prêts d'études du département de la cohésion sociale, régulièrement présent jusqu'ici, a indiqué refuser de participer à l'édition 2021 de cette manifestation.

Ma question :

Le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer cette décision parfaitement scandaleuse de renoncement à une prestation publique d'importance ?

Une telle décision représenterait un camouflet pour les plus défavorisés de notre canton.